

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CENTRE COMMERCIAL D'OZON : LA VILLE RÉAGIT

Suite à la publication de l'article, ce jour, dans la Nouvelle République, la Ville, par la voix de Jean-Pierre Abelin, maire, et de Maryse Lavrard, première adjointe, souhaite réagir :

« La situation du centre commercial d'Ozon est complexe et peut laisser penser, avec un seul œil externe, que les choses n'avancent pas. La Ville a bien conscience des difficultés financières rencontrées par les commerçants. Ce sont eux les premières victimes de ces émeutes, il ne faut pas l'oublier.

Il faut bien comprendre une chose : la mécanique administrative s'avère complexe et la prise de hauteur est nécessaire. Pour résumer très simplement, le centre commercial se divise en deux parties : nord et sud.

La partie nord regroupe des propriétaires privés réunis en un syndicat de copropriété. Celui-ci a pris les choses en mains très rapidement en activant les assurances pour que les experts travaillent vite. Nous souhaitons que les décisions aboutissent à une déconstruction et pour cela, la Ville a proposé de racheter le foncier, afin de réaliser un aménagement paysager.

Ensuite, les commerçants de la partie sud n'étaient pas réunis en un syndicat de copropriété et cela posait problème pour les assurances. La mairie a alors aidé les commerçants à s'établir en syndicat de copropriété afin d'organiser une assemblée générale dans les meilleurs délais.

Lire que les élus n'ont rien fait est injuste car nous avons apporté une aide administrative, sans quoi, les choses auraient pu traîner bien plus longtemps. A ce jour, l'expertise est en cours. Nous souhaitons aussi la déconstruction sur cette partie pour les mêmes raisons. En parallèle, la SEM Habitat travaille à reloger les commerçants, notamment monsieur Henni. Des locaux pourront être disponibles à terme.

Nous comprenons l'impatience des sinistrés. La mairie et les services de l'État ont engagé des procédures de soutien dès le mois de juin 2023, et poursuivent les relances, hebdomadaires, auprès des acteurs de ce dossier ».

CONTACT PRESSE : Aurore Ymonnet – 05 49 20 20 08
aurore.ymonnet@grand-chatellerault.fr